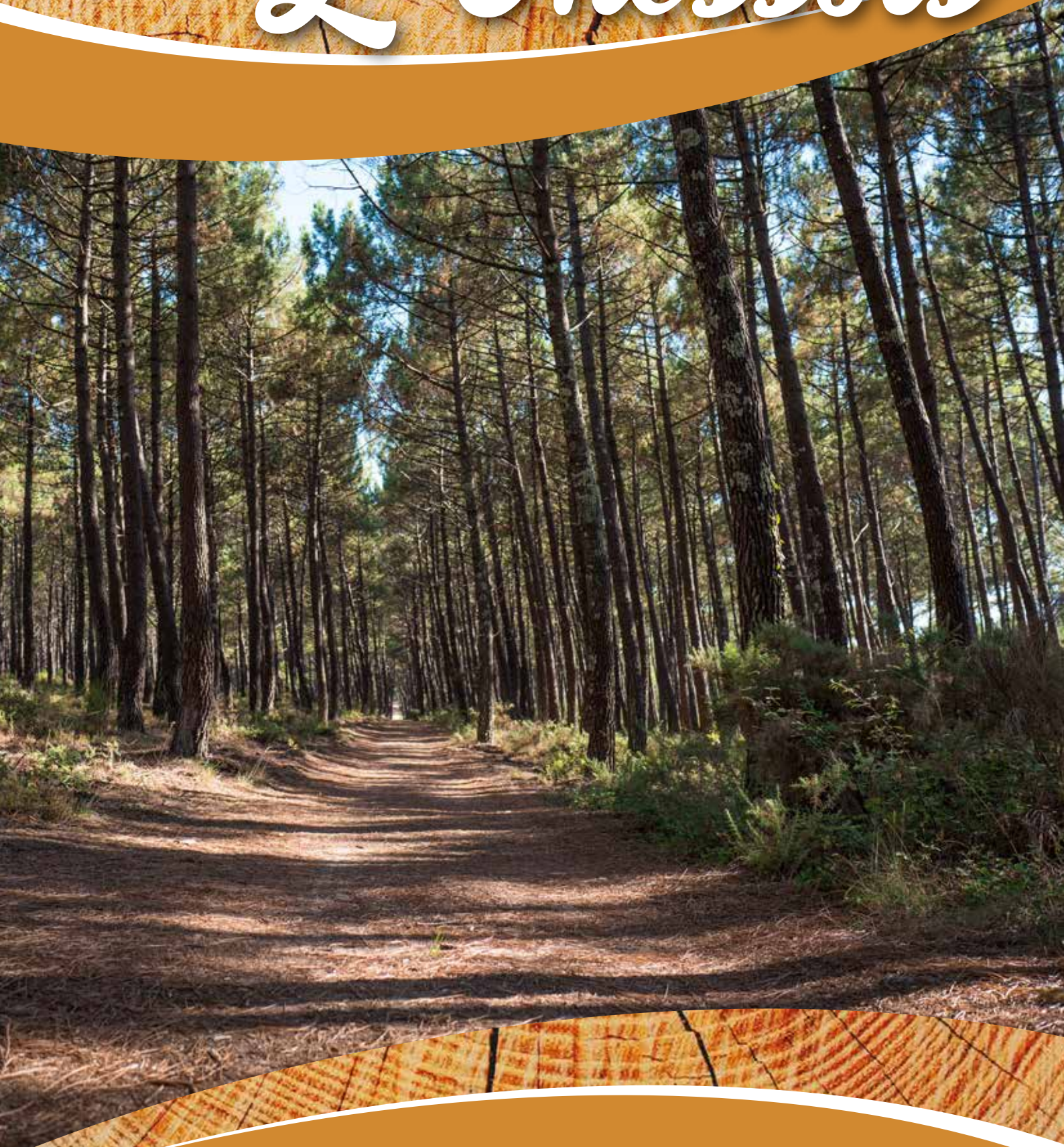


BULLETIN MUNICIPAL

L'Onessois



Edition Septembre 2020

Page 2
AGENDA

Page 3
ÉDITO

Page 4
TROMBINOSCOPE

Page 5
DÉLÉGATIONS ET COMMISSIONS

Pages 6-7
LE BUDGET

Pages 8 à 14
LE TRAVAIL DES COMMISSIONS

Page 14
L'HUMEUR DE L'ONESOIS

Page 15
À VOS COUPES

Pages 16-17
PARLONS-EN...
INTERVIEW DE LA DIRECTRICE DE L'EHPAD

Page 18
INTERCOMMUNALITÉ

Page 18
LA PAROLE À L'OPPOSITION : ONESSE 20.26

Page 19
ÉTAT CIVIL

> Agenda

AGENDA DE LA MUNICIPALITÉ

- **Sam. 14 Novembre** : La journée citoyenne
- **Sam. 12 Décembre** : Marché de Noël
- **Sam. 19 Décembre** : Repas des Aînés
- **Sam. 16 Janvier 2021** : Vœux du Maire

AGENDA DES ASSOCIATIONS

- **du 10 au 13 Octobre** : Field trial de chiens d'arrêt
- **Samedi 17 Octobre** : Trail du comité des fêtes (à confirmer)
- **Samedi 31 Octobre** : Soirée gasconne aïga viva
- **Vendredi 6 Novembre** : Soirée théâtrale ligue de l'enseignement
- **Vendredi 20 et Samedi 21 Novembre** : Festival théâtral Chut on raconte par le FOEP
- **Samedi 6 Décembre** : Téléthon (à confirmer par les pompiers)

CALENDRIER ELO – MATCHS À ONESSE-LAHARIE

DATES	RENCONTRE	
18/10/2020	ELO	Pouillon / Labatut
06/12/2020	ELO	Gabarret
17/01/2021	ELO	St Jean de Marsacq
07/03/2021	ELO	Captieux

» Édito



Bien chers administrés,

Vous tenez entre vos mains le bulletin municipal maintenant nommé « L'Onessois ».

L'objectif attendu est que cette nouvelle formule réponde à vos attentes en matière d'informations générales mais également vis à vis des engagements pris par les élus à qui vous avez accordé votre confiance le 15 mars dernier.

Vous trouverez donc, au fil des pages, les différentes réflexions et actions menées par le Conseil Municipal depuis son installation le 25 mai 2020.

Je souhaite adresser mes sincères remerciements à l'équipe municipale sortante ainsi qu'aux agents communaux pour avoir géré l'essentiel du fonctionnement de la commune dans un contexte difficile durant la période de transition.

Cette crise sanitaire n'a pas dit son dernier mot, je vous encourage donc à observer et respecter les mesures sanitaires en vigueur à ce jour.

Heureusement l'été nous a épargné d'un épisode caniculaire qui aurait pu occasionner des risques supplémentaires pour les plus vulnérables.

Ces deux évènements seront intégrés dans le Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S) lors de sa mise à jour.

La nouvelle équipe municipale travaille maintenant sur le développement des différents projets, et notamment celui de la construction de la nouvelle station d'épuration. Ce projet fera l'objet d'une présentation à la population dans les mois qui viennent.

Un autre point important pour la vie et la sécurité des Onessois est en cours de réflexion, il s'agit de l'amélioration des conditions de circulation pour tous dans le village.

Vaste chantier en perspective qui nécessitera, très certainement, une réalisation en plusieurs phases.

J'espère que chacun d'entre vous : enfants, parents, associations et autres acteurs économiques, a vécu une bonne rentrée dans ce climat toujours particulier.

Bonne lecture de ce bulletin.

**Le Maire,
Frédéric PRADÈRE**



MAIRE

1 - PRADERE Frédéric

ADJOINTS

2 - DUCOUT Nicole
 3 - BORDESSOULES Bertrand
 4 - DAVIES Flora
 5 - LASSERRE Stéphane

CONSEILLERS

6 - CHIVRACQ Jean François
 7 - PATAY Christel
 8 - DULUC Jean
 9 - HUGUET Valérie
 10 - LANOUE Cyrille
 11 - BELLEGARDE Nathalie
 12 - MOUSSU Mathilde
 13 - DUPOUY Isabelle
 14 - CASTAING Jean
 15 - GAILLARD Marc

MAIRE - Frédéric PRADERE

DÉLÉGATIONS AUX ADJOINTS

Nicole DUCOUT

Vie sociale, éducation

Flora DAVIES

Développement économique
Associations

Bertrand BORDESSOULES

Finances
Ressources humaines

Stéphane LASSERRE

Patrimoine communal
Urbanisme

COMMISSIONS

GESTION FINANCES

Nathalie BELLEGARDE

Bertrand BORDESSOULES
Nicole DUCOUT
Stéphane LASSERRE
Flora DAVIES
Christel PATAY

ASSOCIATIONS

François CHIVRACQ

Bertrand BORDESSOULES
Flora DAVIES
Valérie HUGUET

BÂTIMENTS COMMUNAUX - URBANISME

Stéphane LASSERRE

Jean-Paul DULUC
Nathalie BELLEGARDE
Marc GAILLARD

PETITE ENFANCE - ÉDUCATION- JEUNESSE

Nicole DUCOUT

Valérie HUGUET
Flora DAVIES

FORÊT - CHEMINS - COURS D'EAU

Jean-Paul DULUC

Stéphane LASSERRE
Christel PATAY
Isabelle DUPOUY
Jean CASTAING

VIE SOCIALE - SOLIDARITÉ

Valérie HUGUET

Nicole DUCOUT
François CHIVRACQ
Flora DAVIES

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - TOURISME

Flora DAVIES

Cyrille LANOUE
Mathilde MOUSSU
Christel PATAY
Isabelle DUPOUY

VOIRIE - ASSAINISSEMENT- RÉSEAUX

Bertrand BORDESSOULES

Mathilde MOUSSU
Jean-Paul DULUC
Marc GAILLARD
Isabelle DUPOUY

RESSOURCES HUMAINES

Mathilde MOUSSU

Bertrand BORDESSOULES
Nicole DUCOUT
Nathalie BELLEGARDE

COMMUNICATION

Cyrille LANOUE

Flora DAVIES
Christel PATAY
François CHIVRACQ

COMMISSION FINANCES

TAUX D'IMPOSITION 2020

Le produit fiscal attendu suffit au besoin d'équilibre du budget 2020. Le conseil municipal décide donc de garder les taux communaux inchangés.

	Base prévisionnelle 2020	Taux d'imposition 2020	Produit attendu	Pour info taux moyen départemental 2019	Pour info taux moyen national
Taxe foncière (Bâti)	1 021 000	10,33	105 469	19,96	21,59
Taxe foncière (non bâti)	127 300	29,88	127 300	54,03	49,72

La taxe d'habitation est désormais gérée par l'état en lien avec la réforme fiscale de la loi de finances. Le taux 2020 est gelé à hauteur de celui de 2019 à 14,77%.

BUDGET 2020

Le budget 2020 restera particulier.

En raison des mesures sanitaires liées au COVID-19, le budget n'a été approuvé que le 3 juillet soit à la moitié de l'exercice.

Les projets de la municipalité étant difficilement intégrables en raison de ce calendrier, la part d'investissements validés est réduite pour cet exercice.

L'investissement pour la réparation de la toiture du gymnase est budgété mais s'annulera au moment du versement du préjudice (action en cours).

LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

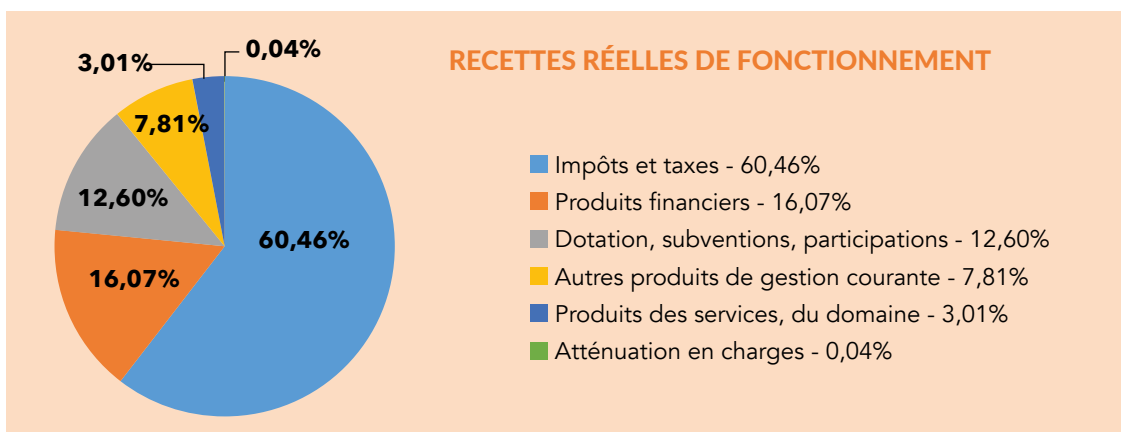
Aiga Viva	1600 €	FNACA	200 €
Amicale joueurs ELO	150 €	Foyer Onessois Education Populaire	3200 €
Amicale sapeurs pompiers	450 €	Judo Club Onessois	1500 €
Amis de Christine de Rivoyre	500 €	Ligue de l'enseignement des Landes	1500 €
Clown Kitch Compagnie	600 €	Raquette Onessoise Club	3000 €
Comité des Fêtes	3500 €	(dont de 1500 € subvention exceptionnelle)	
Coopérative scolaire	4400 €	Soleil d'automne	1400 €
Entente Lesperon - Onesse	6700 €	(dont 1000 € de subvention exceptionnelle)	

SECTION DE FONCTIONNEMENT

TOTAL RECETTES 1.728.700,32 €

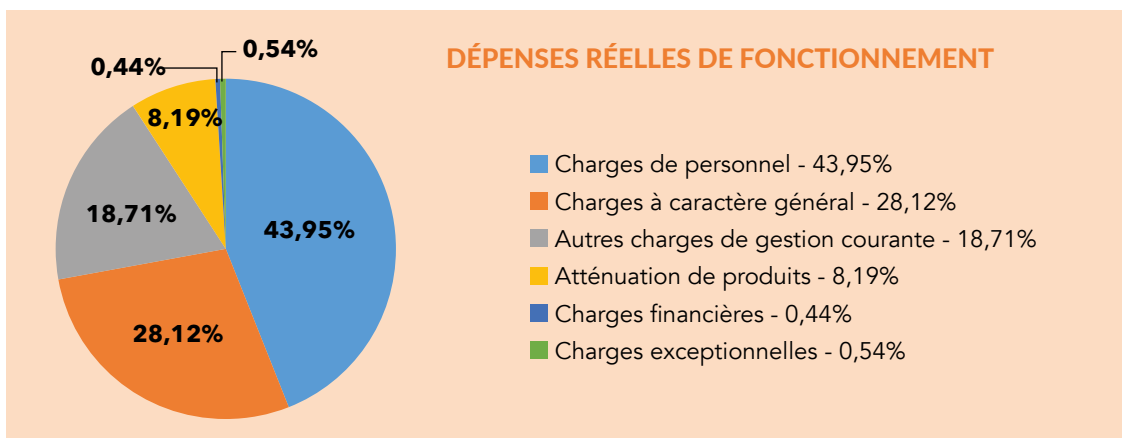
dont	excédent de fonctionnement reporté	579.639,12 €
	recettes réelles	1.139.061,12 €
	recettes d'ordre	10.000,00 €

RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



TOTAL DÉPENSES 1.728.700,32 €

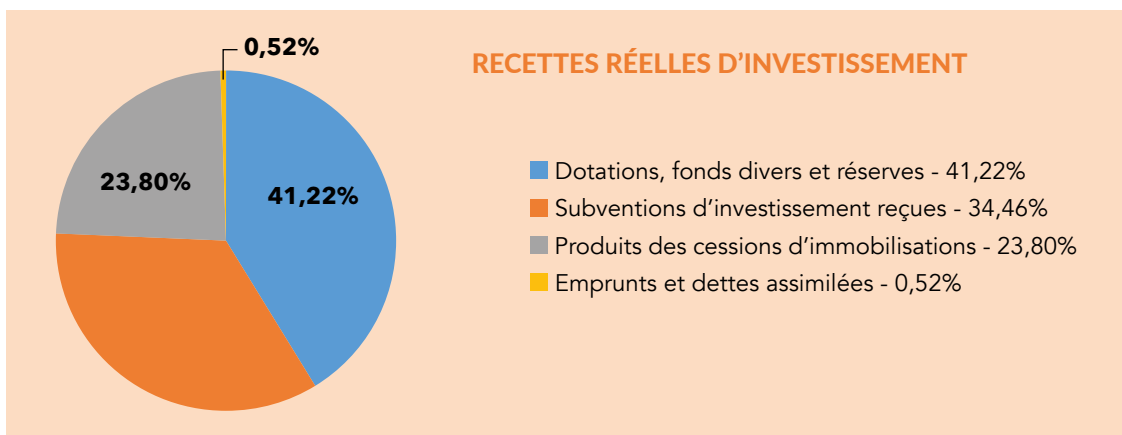
dont dépenses réelles 919.854,00 €
dépenses d'ordre 808.846,32 € en virement à la section investissement.



SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL RECETTES 1.495.298,41 €

dont Excédent d'investissement reporté 298.894,09 €
recettes réelles 387.558,00 €
recettes d'ordre 808.846,32 € report de la section fonctionnement



TOTAL DÉPENSES 1.495.298,41 €

dont dépenses réelles 1.485.298,41 €
dépenses d'ordre 10.000,00 €

DÉTAIL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT VALIDÉES

Capital emprunts et remboursement caution	36 300 €
Équipements - (réseaux eau - électricité)	148 254 €
Terrains nus - (achats)	20 105 €
Acquisition propriété bâtie	250 000 €
Bois et forêts (Travaux - plantations)	128 527 €
Agencements (quais résine)	3 651 €
Bâtiments (maison chasse et pêche)	1 876 €
Acquisition de matériel	27 455 €
Agencement de terrains (paysager RD140)	1 500 €
Travaux en cours (toiture gymnase)	180 000 €
Avance lotissement le petit matin	50 000 €
Réserve financière	637 630 €

COMMISSION COMMUNICATION

AMÉLIORONS NOTRE COMMUNICATION

La municipalité a décidé de créer la commission communication afin de partager les actions de l'équipe du Conseil Municipal, des associations et de l'intercommunalité par le biais de supports tels que : le bulletin municipal, le bulletin des associations, le livret d'accueil, le site internet de la Mairie, les panneaux d'affichage ou bien encore par la presse et les réseaux sociaux.

Malgré une dynamique freinée par 55 jours de confinement, plusieurs actions ont déjà été entreprises depuis notre installation, comme la refonte du livret d'accueil pour les nouveaux arrivants, la création de boîtes à idées thématiques et temporaires que vous retrouverez chez nos commerçants fin octobre, et surtout en priorité la rédaction de ce bulletin municipal.

Comme vous pouvez le constater, ce bulletin a changé tant sur sa forme - nous avons fait le choix d'un papier recyclé de qualité - que dans son contenu. En effet, dans cette édition automne - hiver, nous vous proposons un espace dédié à l'intercommunalité, une présentation du budget simplifiée, la rubrique « Parlons-en » donnant la parole aux acteurs de notre commune, et bien plus encore. De nouvelles rubriques sont en préparation, vous les découvrirez dans la seconde édition prévue au printemps prochain.

Enfin, l'une des missions de la commission communication sera également de construire une identité visuelle d'Onesse-Laharie formalisée par une charte graphique. Nous souhaitons garantir une cohérence, une harmonisation graphique dans tous nos supports de communication.

Soyez certains que nous nous efforcerons d'utiliser au mieux les canaux de communication dont nous disposons pour partager nos travaux et rester au plus proche de chacune, chacun d'entre vous.



COMMISSION VIE SOCIALE

AIDES AUX ADMINISTRÉS

CCAS (Conseil Communal d'Action Sociale)

Il est composé de 13 membres ;

6 élus : Nicole DUCOUT – François CHIVRACQ – Flora DAVIES – Valérie HUGUET – Christel PATAY – Jean-Paul DULUC

6 représentants du monde social ou d'associations liés au handicap et aux personnes âgées : Nadia PIOFFRET – Marie-Christine DUBOSCQ – Nadine AYGUESPARCES – René GRAFFI – Betty DUTEMPLE et Thomas JEANSON

Il est de fait présidé par le maire, Frédéric PRADÈRE.

Le conseil d'administration s'est réuni le 29 juin et a élu sa vice-présidente en la personne de Valérie Huguet.

Le budget a été également adopté.

Cette instance locale permet une écoute, une aide sociale d'urgence, ou une orientation sur les services sociaux, les plus à même d'intervenir (assistante sociale, mission d'insertion...).

À titre d'exemple il prend en charge une partie des frais de téléalarme dont sont équipées les personnes vulnérables. Les membres du CCAS peuvent être sollicités via un appel au secrétariat de mairie.

L'inclusion numérique

A l'horizon 2022 toutes les démarches administratives devront se faire en ligne.

Cela concerne les Impôts, la sécurité sociale, les allocations, la retraite, pôle emploi, les services de préfecture.

Pour le département des Landes l'ALPI (Agence Landaise Pour l'Informatique) pilote le projet d'inclusion numérique.

Le but est de mettre en place les outils nécessaires aux collectivités (formation des aidants, sécurisation des locaux, agréments ...) pour aider ceux de leurs administrés en difficulté devant ces démarches informatisées.

Dans ce cadre, la commune s'est inscrite au portail départemental de l'inclusion numérique pour bien s'approprier le projet et apporter ensuite un soutien numérique aux Onessois.

COMMISSION RESSOURCES HUMAINES

PROMOUVOIR LA JEUNESSE ONESSEOISE À TRAVERS LE TRAVAIL !

En cet été 2020, la mairie d'Onesse-Laharie a mis en place le travail saisonnier pour les jeunes Onessois âgés de 16 à 20 ans.

L'objectif de cette démarche : donner la possibilité aux jeunes de pouvoir mettre un pied dans le monde du travail pendant leurs vacances d'été.

L'autonomie, la prise d'initiative, le respect des horaires, le travail en équipe, l'adaptation aux conditions climatiques sont autant de compétences que ces jeunes travailleurs ont pu acquérir, développer ou approfondir.

Les travaux qui leur ont été confiés sont l'entretien des espaces verts et des bâtiments, accompagnés de nos agents communaux que nous remercions pour leur investissement auprès des jeunes.

A travers ce recrutement, la commune d'Onesse-Laharie montre son engagement auprès de cette génération. Nous sommes heureux de voir ces jeunes s'épanouir à travers ce travail saisonnier et compléter leur CV pour leur futur professionnel.

Merci à Sarah, Noémie, Manon, Kylian, Tristan et Timothé pour votre engagement auprès de la commune en cet été 2020.



PARCOURS EMPLOI COMPÉTENCES (PEC)

De quoi s'agit-il ?

L'emploi sous contrat-aidé a pour objectif l'insertion professionnelle de personnes éloignées du marché du travail. Il s'appuie sur trois notions : emploi, formation et accompagnement et a pour ambition l'insertion durable dans le monde du travail. Un taux de prise en charge du salaire par l'état est fixé : dans notre cas 20h seront prises en charge à 45%.

La personne employée devra suivre un stage d'immersion dans une entreprise, et l'employeur s'engage à lui proposer une formation adéquate.

Le besoin sur la commune d'Onesse-Laharie ?

Le besoin sur notre commune se fait ressentir dans l'effectif des agents techniques qui sont actuellement deux pour assurer l'entretien global du village. Ce nouvel emploi viendra subvenir à ce besoin au niveau des espaces verts et des bâtiments, 28h par semaine. La réussite d'un tel parcours réside dans l'engagement de tous : employeur, employés, collègues et administrés.

COMITÉ NATIONAL D'ACTION SOCIALE (CNAS)



Cette association loi 1901, permet d'obtenir une offre de prestations pour améliorer les conditions matérielles et morales des personnels de la fonction publique.

La municipalité a fait le choix d'adhérer au CNAS pour apporter de la reconnaissance aux agents communaux et leur donner le droit à l'action sociale. Cet engagement leur permet d'avoir un soutien dans leur vie personnelle, puisque l'organisme propose : des aides pour la rentrée scolaire, les vacances, l'accèsion au prêt, etc.

COMMISSION PETITE ENFANCE - ÉDUCATION - JEUNESSE

LA VIE DE NOS ÉCOLES

Fin d'année scolaire un peu particulière pour tous les écoliers, qui durant ces longs mois de confinement ont expérimenté, des plus jeunes aux plus âgés, l'école à distance dispensée par leurs enseignants respectifs.

Le suivi des élèves s'est avéré satisfaisant de par l'important travail fourni par nos professeurs des écoles mais également par l'investissement des parents soucieux de la continuité des apprentissages pour leurs enfants, et cela, dès la maternelle.

Le 12 mai, à l'école élémentaire, 45% de l'effectif est revenu en classe, 75% à partir du 23 juin.

L'accueil des élèves à l'école maternelle a lui aussi été progressif.

Avant de quitter leur petite école du village, les CM2 ont reçu, des mains de Monsieur le Maire Frédéric PRADÈRE, un dictionnaire d'anglais.

Nous souhaitons à ces élèves une bonne poursuite de leur scolarité au collège de Morcenx.

Pour la rentrée 2020, les quatre classes sont maintenues et pas de changement côté enseignants.

L'école maternelle accueille 37 élèves répartis dans la classe de Mme Espuna d'une part et de Mmes Rabilloud et Maubourguet d'autre part.

Effectif en légère hausse à l'école élémentaire : 23 élèves du CP au CE2 dans la classe de M. Marsan et 19 élèves du CM1 au CM2 dans celle de M. Arménio, soit un total de 42 enfants.

Quelques projets pour ce début d'année pour l'école élémentaire :

- Apprentissage de la natation à la piscine de Mimizan tous les jeudis après-midi du 1^{er} trimestre (activité financée par la municipalité)
- Sortie aux archives départementales, en septembre, pour la classe de CM.

Pour les deux écoles, d'autres projets verront le jour au fil des trimestres pour l'épanouissement, l'ouverture sur le monde et la culture de nos petits écoliers.

Le mardi 1^{er} septembre, Monsieur le Maire et son adjointe en charge de l'Éducation ont souhaité une bonne rentrée aux enseignants et à leurs élèves dans chacune des deux écoles.



CENTRE DE LOISIRS

Le Centre de Loisirs a ouvert ses portes du 6 au 31 juillet et du 24 au 28 août, la période intermédiaire étant laissée pour le nettoyage de l'école maternelle.

La fréquentation des enfants de 3 à 11 ans a été un peu plus timide cette année suite au Covid 19.

Des thèmes variés : « nature et eau, jeux olympiques et souvenirs de vacances » ont fédéré les nombreuses activités proposées par les animatrices.

En effet, les enfants ont pu s'initier au jardinage, à la fabrication d'un épouvantail, d'hôtels à insectes... et jouer les petits scientifiques grâce à diverses expériences autour de l'eau.

Des pique-niques, au bord du ruisseau, ou au Centre, ont égayé ces séjours déjà bien remplis.

Pour les jeux olympiques, belle organisation : fabrication de la mascotte, du drapeau de chaque pays représenté, des médailles, et c'est avec enthousiasme et esprit de compétition que chacun a participé aux diverses épreuves !

Fin août, la réalisation d'un album avec ses souvenirs de vacances, la customisation d'une trousse et des jeux autour de la sécurité routière, ont finalisé le séjour au Centre et annoncé la rentrée scolaire toute proche.



COMMISSION DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE, TOURISME

LE MARCHÉ DES PRODUCTEURS DE PAYS



Fin juin, l'évolution favorable de la situation sanitaire encourageait la municipalité à maintenir le marché des Producteurs de Pays. C'est ainsi que le jeudi 6 août dernier, sous couvert de la Chambre d'Agriculture et après avoir fait valider un protocole sanitaire par la préfecture, une douzaine de producteurs se sont installés autour de la place des Platanes.

L'implantation particulière de l'espace restauration aura permis aux 300 convives environ de se mettre à l'ombre des arbres, très appréciée par cette soirée caniculaire. La buvette de l'amicale de l'ELO a connu un succès qui a bien dépassé le prévisionnel ; à croire que la bière landaise a un effet répulsif face au Covid-19...

Certes si nous nous attardons uniquement sur la fréquentation, ce fut une édition en demi-teinte, mais nous avons pu retrouver l'ambiance festive, les sourires (cachés par les masques), qui manquaient depuis quelques mois, sur les visages des Onessois.

C'est dans un esprit de guinguette que s'est achevée cette soirée conviviale bien animée par Les Mirlitons.

Rendez-vous l'année prochaine, nous espérons dans de meilleures conditions.



LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Avec le déconfinement et les premiers rayons de soleil de l'été, de nouveaux commerçants se sont installés sur le marché du vendredi après-midi pour vous séduire avec leurs produits.

Les avez-vous déjà rencontrés ? Petite présentation...

Francis COURALET, vigneron, propriétaire du Domaine Grand Jean, cultive ses terres avec passion en plein Bas Armagnac dans le Gers. Il vous propose ses vins de terroir aux caractères gascons : vin blanc, sec ou moelleux, vin rosé, vin rouge, mais aussi floc, eau de vie et jus de raisin. Il fait une petite halte hebdomadaire à Onesse pour vous faire découvrir ses vins aromatiques.

Marie LANNEZVAL, est presque une locale, puisqu'elle nous arrive de Sindères, avec **ses produits de bien-être MA NATUR** : des savons artisanaux et cosmétiques naturels de fabrication 100% artisanale. Savon aux argiles, dentifrice à la réglisse en poudre, coffrets cadeau, et bien d'autres surprises....Tous les produits sont garantis faits main, dans une démarche éco responsable zéro déchet.

Sébastien COMET qui vous propose ses plats cuisinés. Vous pouvez faire votre choix entre **le poulet fermier rôti et le plat du jour** : Moules/frites - poulet basquaise, chipirons maison, axoa de veau... et bien d'autres saveurs. Sébastien cuisine sur place, devant le client, histoire de lui donner l'eau à la bouche.

Yvan GUESDON, lui, nous régale avec ses délicieux cannelés : la gourmandise bordelaise à votre porte !

Les plus anciens, toujours fidèles au poste, sont aussi toujours présents :

Mme GOMIS avec ses fruits et légumes du Lot et Garonne
Bernard CASSEN et sa boucherie ambulante

Isabelle BANQUET, ses fromages et salaisons

Et pour finir la locale **Karine** (Pizza DOMI), et ses pizzas savoureuses !

Rendez-vous à tous sur le marché du vendredi de 15h à 20h !

LE VILLAGE POUR NOËL

Onesse-Laharie prévoit de s'illuminer pour les fêtes de fin d'année ! Nous souhaitons étendre les décorations progressivement en suivant le développement de la commune tout en optant pour des produits modernes et non énergivores. Pour faire briller les yeux des petits et des grands, un beau sapin prendra place au cœur de notre village. Nous inviterons les enfants à le décorer et nous espérons que la magie de Noël sera au rendez-vous.

COMMISSION BÂTIMENTS COMMUNAUX - URBANISME

L'URGENCE AU NIVEAU DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Gymnase :

Dès notre prise de fonction nous avons décidé d'interdire l'accès au public. L'affaire est encore entre les mains des avocats mais nous travaillons sur le cahier des charges afin de réparer la toiture dès que le verdict sera rendu.

En parallèle nous avons fait étudier la pose de panneaux photovoltaïques sur la nouvelle toiture.

Quais de résine :

Achat de barrières de chantier pour sécuriser les alentours du bâtiment. Des devis ont été réalisés pour consolider le bâtiment en vue d'un aménagement futur de box de rangement.

Pour tous les autres bâtiments communaux nous avons effectué une visite afin de planifier les travaux pour les années à venir.



DES NOUVELLES DU PLUI

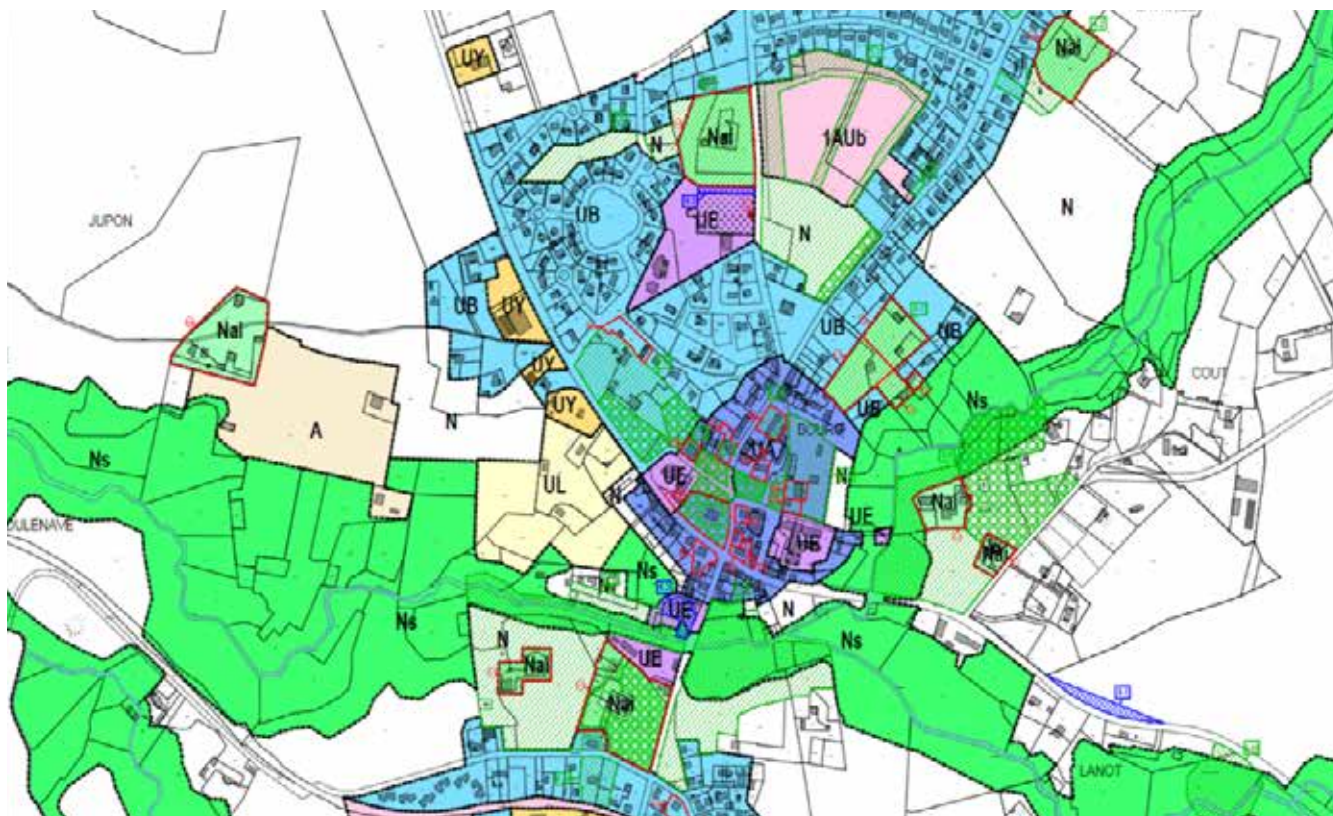
Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal bientôt en action :

Le PLUI est un document d'urbanisme qui réglemente le droit des sols et qui vient remplacer le PLU.

Il va permettre l'émergence d'un projet de territoire cohérent, partagé par les élus et les citoyens pour les 10 à 15 années à venir, tout en respectant les identités locales et la diversité de l'ensemble des six communes.

Prescrit en mai 2016, le PLUI va être soumis à l'approbation des habitants via une enquête publique qui aura lieu en fin d'année 2020.

Ce document réglementaire va définir les orientations urbanistiques, environnementales et socio-économiques de la prochaine décennie sur la Communauté de Communes.



COMMISSION VOIRIE, ASSAINISSEMENT, RÉSEAUX

LA STATION D'ÉPURATION, UNE PRIORITÉ !

Au 1^{er} janvier 2021, nous démarrons sur de nouveaux contrats.

Les installations sont dans un état médiocre. De gros investissements sont à réaliser rapidement pour sécuriser la distribution d'eau et traiter les rejets correctement.

Nous avons obtenu un délai supplémentaire de la part des services de l'état (DDTM/Préfecture/ Agence de l'eau).

Les dossiers ont été revus en intégralité avec pour orientation 4 critères :

- être en conformité par rapport aux normes existantes.
- éviter les nuisances olfactives/sonores/visuelles liées au fonctionnement d'une station d'épuration pour la population mais aussi pour ne pas nuire au développement de la commune.
- être capable de maintenir en état des installations programmées pour plus de vingt ans.
- garantir un tarif permettant de répondre aux points ci-dessus mais restant conforme au prix du marché.



Les décisions finales seront prises avant le 30 septembre concernant le choix du nouvel exploitant et le nouveau projet de station d'épuration.

COMMISSION FORET / CHEMINS / COURS D'EAU

ENTRETIEN DU PATRIMOINE NATUREL

Forêt :

Une prochaine vente de bois aura lieu en fin d'année 2020 sur une parcelle de 9 hectares 75a, composée de pins de 60 ans, située à Branelongue.

Le comptage et le marquage des pins ont été effectués par nos soins, aidés par des bénévoles.

Nous aménagerons un dépôt de bois permanent pour éviter la dégradation de la route.

Chemins :

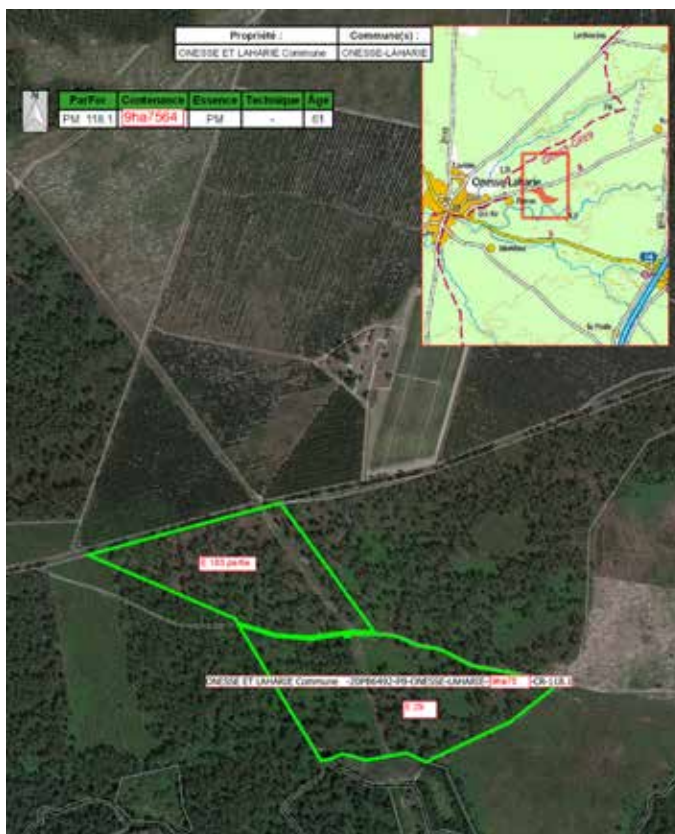
Nous avons fait appel à une entreprise extérieure pour effectuer le nettoyage des chemins de quartiers et des bords des routes communales.

Les chasseurs, quant à eux, s'occupent bénévolement de l'entretien des chemins secondaires.

Cours d'eau :

Une présentation de la réglementation du syndicat des rivières du Born et du Marensin sera faite à la commission, ce qui nous permettra de mieux appréhender les droits et devoirs de chacun des propriétaires de bords de ruisseaux.

Le domaine communal ne concerne que quelques centaines de mètres linéaires de berges situées essentiellement dans le bourg du village.



COMMISSION ASSOCIATIONS

A L'ÉCOUTE DES ASSOCIATIONS

Cette commission fait le relais entre les associations onessoises et le Conseil Municipal.

Les associations, qu'elles soient à vocations éducatives, culturelles, sportives ou d'animation sont un vecteur de lien social, de rencontres, d'intégration, de transmission et de partage. La commission encouragera toutes les initiatives qui iront dans ce sens.

Au vu de l'année écoulée, les associations n'ont pas été à la fête... puisque toutes les manifestations prévues ont été annulées. A l'heure où nous écrivons ce bulletin, la reprise est, enfin, envisagée avec quelques dates prévues en automne, pour le comité des fêtes, le FOEP ou la reprise du championnat de rugby.

Dans ce contexte, la commission a fait voter les subventions conformément aux demandes reçues. Nous avons également rencontré au cours des mois de juillet et d'août toutes les associations qui l'ont souhaité afin d'échanger sur leurs besoins et leurs projets. A cette occasion nous leur avons proposé de participer à un forum des associations que nous avions prévu d'organiser le 5 septembre (annulé pour cause de crise sanitaire).

L'humeur de l'Onessois

REMERCIEMENTS À NOS POMPIERS

Hier soir, en faisant mon tour, j'ai vu que la caserne des pompiers était sur son 31.

Véhicules bien briqués, parfaitement rangés en épi, uniformes de sortie, véhicules garés alentours. Que se passe-t-il ?

Renseignements pris, le centre de secours accueille le nouveau conseil municipal afin de lui présenter le SDIS 40 et le centre d'Onesse-Laharie.

Après avoir discuté avec quelques participants, les élus, ravis d'approcher les camions rouges, ont manifesté un grand intérêt pour toutes les présentations (organisation, matériel, amicale...) Ils ont ainsi constaté le dynamisme, le professionnalisme et l'altruisme des sapeurs-pompiers Onessois.

Sans oublier leur convivialité bien sûr !

L'Onessois promeneur





A vos coupe-coupe !

Nous voudrions vous parler d'une plante que vous croisez régulièrement. Vous la trouvez belle, voire majestueuse avec ses grandes hampes florales en plumeau. Vous avez même pensé en acheter pour votre jardin ou cela est déjà fait. Mais sous cette apparence de beauté, se cache un côté plus sombre... C'est une peste ! Une peste végétale ou Espèce Exotique Envahissante ! Et nous avons besoin de vous pour limiter sa propagation.

Et c'est quoi le problème ?

Perte de biodiversité



Une fois implantée dans un milieu qui lui plaît, elle colonise toute la surface, s'approprie les nutriments et l'eau disponibles, étouffe les plantes locales et contamine le fourrage et les pâturages.

Risque d'incendie



L'herbe de la Pampa est également très inflammable et augmente le risque d'incendie.

Risque pour la santé



Le pollen provoque des allergies. Les feuilles sont très coupantes et les cas d'inflammation ne sont pas rares. Il faut mettre des gants, des manches longues et des lunettes pour couper les plumeaux. Des cas de coupures sur la bouche du bétail ont été observées.

Herbe de la Pampa

Cortaderia selloana

Origine : Cette herbacée est originaire d'Amérique du Sud.

Aspect : L'herbe de la Pampa forme de grosses touffes pouvant aller jusqu'à 3 m de diamètre surmontées de grandes hampes en plumeau atteignant jusqu'à 4 m. Les feuilles sont fines, linéaires et ont des bords très coupants.

Milieu : Vendue et plantée pour sa valeur ornementale, elle s'est installée petit à petit dans nos parcs et jardins, bords de route et chemins, friches mais aussi dans les dunes, arrières-plage, zones humides ou encore prairies.

Reproduction : Chaque pied peut produire 10 000 000 graines qui sont transportées par le vent sur plus de 25 km.

Comment faire ? Il y en a tellement...

STOP à la propagation !

Nous pouvons collectivement lutter contre sa propagation en supprimant sa capacité de dispersion.

COUPER LES PLUMEUX AVANT L'ÉTÉ !

... et ainsi arrêter la diffusion des graines

Avec ce geste simple, vous participez à la sauvegarde des milieux naturels proches de chez vous. Nous avons besoin de vous !



Attention, cette plante est très envahissante :

- Ne pas composter et ne pas trier avec les autres déchets verts
- Mettre dans un sac poubelle bien fermé et jeter avec les ordures ménagères

Et que fait-on des touffes ?

Arracher les touffes est très difficile et doit être fait petit à petit en commençant par les lieux publics. Une information particulière va être réalisée auprès des services espaces verts du territoire. Si vous souhaitez le faire chez vous, nous vous conseillons de bien vous protéger des feuilles coupantes et d'arracher le pied entier avec un câble pour les plus gros individus. On peut aussi les broyer ou les tondre jusqu'à épuisement des pieds. Les touffes, elles, peuvent être compostées ou triées avec les déchets verts.

L'utilisation de pesticides est bien entendu à proscrire.

Pour de plus amples informations, vous pouvez nous contacter : landesnaturefb@gmail.com ou cpieseignanaxadour@gmail.com



L'INTERVIEW DE LA DIRECTRICE DE L'EHPAD D'ONESSE-LAHARIE

Pour ce premier « Parlons-en » nous avons rencontré Nadine Ayguesparces, directrice de l'Ehpad d'Onesse-Laharie, pour échanger sur la vie à « A Noste ».

Pouvez-vous nous présenter l'établissement que vous dirigez ?

- Nous pouvons accueillir 62 résidents et nous employons 42 employés (infirmières, aides-soignantes, agents de service hôtelier, animatrice, agent d'entretien, service administratif). Nous avons un médecin coordonnateur et un psychologue venant une fois par semaine. L'AGAMROL (Association de Gestion Autonome pour la Maison de Retraite d'Onesse-Laharie) a signé une convention avec l'IRSA (Institution Régionale des Sourds et des Aveugles) pour la gestion administrative et financière.

Et pour la partie fonctionnelle ?

- Elle est tripartite : La section soins est financée par l'ARS (Agence Régionale de Santé), la dépendance par le département et l'hébergement par l'AGAMROL.

- La localisation dans la commune est importante. Les résidents originaires d'Onesse-Laharie peuvent rester là où ils ont toujours vécu et les enfants qui viennent en vacances dans la maison familiale peuvent leur rendre visite. Certains se sont rapprochés pour rejoindre leurs enfants dans la région.

L'Ehpad est donc le plus gros employeur de la commune, parlez-nous de votre équipe...

- Le personnel est motivé et en demande pour améliorer leurs pratiques professionnelles. Une spécialisation débute en septembre sur la surdité, l'équipe se formera au langage des signes.

- L'Ehpad accueille régulièrement des stagiaires mais rencontre des difficultés pour le recrutement de personnel qu'il soit qualifié ou non. Le travail en Ehpad est un travail très difficile qui attire de moins en moins de personnes. Il faut dire que certains médias renvoient une image négative de ces établissements. Nous recherchons toujours des bénévoles pour aider le personnel dans les sorties (une convention de bénévolat est nécessaire).

Comment la crise du Covid a-t-elle été gérée ?

- Nous avons pris des mesures de sécurité avant le 17 mars. Le confinement a été très dur pour tout le monde. Le personnel est resté solidaire et présent dans ce moment de peur et d'angoisse. L'équipe a voulu garder le contact entre les résidents et leurs familles à l'aide notamment d'une tablette prêtée par la Présidente des PEP 40 (Pupilles de l'Enseignement Public), ce qui a permis un échange au moins une fois par semaine entre les résidents et les familles par le biais de Skype. Par la suite, l'ARS a équipé tous les établissements d'une tablette. Malgré toutes les précautions sanitaires mises en place, un résident a été

testé positif. Cela a nécessité le dépistage de tous les résidents et des employés. Au total, nous avons eu deux cas avérés qui n'ont pas développé de forme grave et ces personnes ont pu réintégrer leur chambre après une période d'isolement. Les incohérences entre les annonces gouvernementales et les décisions prises par les ARS ont entraîné des incompréhensions de la part du personnel, des résidents ainsi que de leur famille. Dans ce contexte-là, à la sortie du confinement, il n'était pas facile de faire respecter les règles sanitaires aux visiteurs. Actuellement, le protocole a été allégé mais toutes les activités n'ont pas pu reprendre car il était impossible de s'assurer du respect des distanciations et des gestes barrières. La période demeure compliquée à gérer car nous souhaitons maintenir les liens familiaux à tout prix tout en garantissant la sécurité des personnes âgées.

Quelles activités proposez-vous aux résidents en temps normal ?

- Nous leur proposons de la gymnastique adaptée, des rendez-vous avec une coiffeuse (ne plus se faire coiffer a été très dur pour de nombreux résidents pendant le confinement), des séances de lecture avec la collaboration de la médiathèque. Il existe au sein de l'Ehpad un PASA (Pôle d'Activité et de Soins Adaptés) qui peut accueillir jusqu'à 14 résidents, dans le but de maintenir certains repères en pratiquant des activités comme la réalisation de petites tâches quotidiennes telles que le dressage des tables pour les repas, l'entretien du carré des plantes aromatiques, ou encore des arts plastiques, l'écriture et l'élaboration de recettes, des exercices physiques, des jeux de société, se rappeler des moments de l'enfance qui sont ensuite partagés et participer à la décoration pour la fête annuelle de l'Ehpad (hormis cette année bien entendu).

- Un chien a été adopté pour le plus grand plaisir de tous. Il circule librement et participe aux sorties et aux repas.

- Nous avons aussi deux véhicules à disposition pour les déplacements. Le club de rugby met également son véhicule à notre disposition, ce qui nous rend bien service.

- En temps normal, nous organisons des pique-niques au bord de l'eau. Nous avons signé une convention avec une association qui met à notre disposition une cabane de pêcheurs aménagée pour les personnes handicapées.

Envisagez-vous de nouvelles activités ?

- Beaucoup d'actions sont possibles. Les résidents aiment la musique, la localisation de l'établissement permettrait d'organiser des concerts en extérieur. Chaque année nous organisons un repas dans une palombière,

préparé par Christophe et ses amis chasseurs. Un grand moment pour eux. L'échange avec les jeunes enfants est important, un jardin partagé avec les écoles serait un beau projet.

Merci madame, d'avoir passé ce moment avec nous, et bravo à l'ensemble de l'équipe pour son investissement durant cette période compliquée. Nous voyons que beaucoup de pistes restent à creuser pour assurer le bien-être de nos anciens et permettre une plus grande intégration de l'Ehpad dans la vie communale.

CLAFOUTIS À L'ANANAS POUR 6 PERSONNES

Ingrédients

1 ananas frais ou en boîte	75 g de farine
40 g de beurre	15 cl de lait
+ 15 g pour le moule	45 g de sucre
3 œufs	3 sachets de sucre vanillé

Préparation

Faire fondre 40 g de beurre.
Mélanger dans un saladier la farine, le sucre et le sucre vanillé.
Incorporer les œufs peu à peu puis le lait en continuant de mélanger. Ajouter le beurre fondu.
Couper l'ananas en morceaux puis le faire revenir à la poêle avec 2 sachets de sucre vanillé.
Beurrer le moule et mettre les morceaux d'ananas au fond du plat.
Verser la pâte et saupoudrer de sucre.
Mettre au four à 210°C pendant 10 mn.
Servez froid ou tiède saupoudré de sucre glace.

Bon appétit !



**En allant rendre visite à vos proches,
n'oubliez surtout pas les gestes - barrières !**



LES ÉLUS ONESSOIS À LA COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DU PAYS MORCENNAIS (CCPM)

Le Conseil Communautaire de la CCPM compte 23 délégués représentant les 6 communes du canton.

Le bureau se compose de 8 membres :

- Le Président : Jérôme Baylac Domengetroy (Morcenx la Nouvelle)
- 5 vice-présidents et 2 délégués :
 - Hélène Cousseau (Lesperon) : Vice-Présidente, commission Urbanisme- Logement- Habitat
 - Jean-Luc Dubroca (Arengosse) : commission Voirie- Pistes forestières- Bâtiments
 - Roxanne Olivier (Ousse Suzan) : commission Développement économique – Tourisme – Développement durable
 - Jean-Pierre Rémy (Ygos Saint Saturnin) : commission Environnement – Politique de l'eau
 - Frédéric Pradère (Onesse Laharie) : commission Aménagement numérique – Mobilité – NTIC (Nouvelles Technologies d'Information et Communication)
 - Paul Carrère (Morcenx la Nouvelle) : commission Finances
 - Nicole Ducout (Onesse Laharie) : commission Culture – Enfance – Parentalité

Le troisième élu communautaire onessois est Marc Gaillard, remplaçant de Jean Castaing, démissionnaire ; il participe à la commission Voirie – Pistes forestières – Bâtiments

De plus, ces trois élus onessois représentent la CCPM dans diverses délégations territoriales.

Le nouveau bureau communautaire a décidé d'intégrer d'autres élus municipaux volontaires dans les différentes commissions ; pour Onesse-Laharie :

- Christel Patay : Développement économique - Tourisme
- Nathalie Bellegarde : Urbanisme - Logement - Habitat
- Valérie Huguet : Culture - Enfance - Parentalité
- Isabelle Dupouy : Environnement - Politique de l'eau
- François Chivracq : Aménagement numérique - Mobilité - NTIC

Dans les prochains bulletins, nous vous informerons de l'actualité concernant notre village au sein de l'Intercommunalité.

> La parole de l'Opposition Onesse 20.26

NOUS RESTONS À VOS CÔTÉS

Le scrutin est maintenant derrière nous et nous vous remercions de vos suffrages.

Un peu moins de la moitié des électeurs qui se sont exprimés le 15 mars 2020, 44 % précisément, ont choisi la liste « Onesse 20.26 ». Nous leur disons un grand MERCI. Nous sommes reconnaissants et émus de la confiance que les Onessoises et les Onessois nous ont accordée pendant presque vingt ans pour la bonne marche de la commune.

Votre équipe sortante a veillé à s'occuper de ceux qui, parmi nous, en ont le plus besoin. Nos aînés bien sûr, mais aussi les jeunes familles (garderie et centre de loisirs). Nous avons restauré l'église dans un bel élan de solidarité, loin de la division. Nous avons continûment diminué la dette et baissé les impôts. Nous laissons une situation solide, un climat apaisé.

Le règlement du scrutin est tel que notre liste n'est représentée que par trois conseillers parmi les quinze qui composent le conseil municipal. Nous nous

consolons en sachant que nos trois élus continueront à œuvrer à 100 % pour les habitants d'Onesse ! Grand honneur ; lourde responsabilité.

Nous ne manquerons pas de débattre au sein du nouveau conseil municipal dans le sens de ce qui nous semblera être, pour chacun des sujets, l'intérêt général.

Enfin, je me permets aujourd'hui de vous remercier tous personnellement de m'avoir permis d'être quelques années durant le Maire de cette belle commune d'Onesse-Laharie. Intéressante parce que façonnée par les fractures du passé (la gemme, la Centrale...) ; diverse parce que bénéficiant de l'apport de nouvelles familles attirées par le calme de la forêt, par le dynamisme du littoral ; solidaire à travers ses associations, ses bénévoles.

J'ai aimé écouter, comprendre, débattre et agir. Une expérience que je n'oublierai pas.

**Jean Castaing avec Isabelle Dupouy et Marc Gaillard
pour « Onesse 20.26 »**

› *État civil*

NAISSANCES

- 03 janvier : Malia BRÉHANT, fille de Paul BRÉHANT et d'Emilie PEIRIN
- 20 janvier : Paco ANTONELLI, fils de Maxime ANTONELLI et de Sophie LAFEUILLADE
- 20 janvier : Jean, Loïc, Michel TOUZOT, fils de Loïc TOUZOT et de Marie AMELIN
- 21 janvier : Baptiste, André, David SANGUINA DUPOUY, fils Thierry SANGUINA et de Laurie DUPOUY
- 13 février : Joel BARRADAS DA SILVA, fils de Pedro TEIXEIRA DA SILVA et de Catia MATIAS BARRADAS
- 1^{er} juin : Mahaut, Flora DAVIES, fille d'Ashley et Flora DAVIES
- 10 juin : Suzanne LAGOINHA, fille de Chris LAGOINHA et de Carole DAMIENS
- 19 juin : Louise, Astrid, Michelle CONDRO, fille d'Alexis CONDRO et d'Elise BOITTIN
- 18 août : Thimy, Eden, Reiyel YAO fils de Attohoua YAO et de Adjoua LOUKOU

Cette liste a été établie à l'aide des avis parvenus en mairie.

MARIAGE

- 22 août : Jean-Pierre DELGA et Angélique ARTIGALA

DÉCÈS (domiciliés à ONESSE-LAHARIE)

- 23 janvier : Jean-Marc, Cyprien, André DULONG
- 13 mars : Michel, Henri DUFRANC
- 17 mars : Guy, Lucien DUVIGNAU
- 1^{er} avril : Denis WOJNAS
- 27 avril : Cyril, Sébastien BRAIMI

DÉCÈS (pensionnaires de la Maison de retraite)

- 31 janvier : Marie, Thérèse LABORDE
- 24 février : Marie-Madeleine SIEGRIST
- 29 février : Jeanne dite Alice HARAMBAT
- 02 avril : Nicole ALFANDARY
- 31 mars : Patrick BLUTEAU
- 10 avril : Martine VILLENAVE
- 07 mai : Yvette, Olga BOL
- 11 mai : Jeanine ZALIPSKI
- 19 mai : Cécile PEYNÉOU
- 15 juin : Jeanyne, Simone LAPEYRE

DÉCÈS (domiciliés hors commune)

- 24 juillet : Herman, Johan BOS

HORAIRES DE LA MAIRIE

Horaires d'ouverture
du Lundi au Vendredi 8h30 - 17h

HORAIRES SERVICE TECHNIQUE

Horaires de base : 8h - 12h / 13h30 - 16h30
Horaires Juillet - Août : 7h - 12h / 13h - 15h

HORAIRES DU MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Vendredi de 15h à 20h

HORAIRES MÉDIATHÈQUE

Mardi : 15h30 - 18h
Mercredi : 15h30 - 18h
Vendredi : 15h30 - 18h
Samedi : 9h30 - 12h

HORAIRES DÉCHETTERIE

Mardi : 9h - 12h
Mercredi : 9h - 12h
Samedi : 9h - 12h